

Checklist d'auto-contrôle — Indicateur 23

Veille légale et réglementaire

Double exigence : réaliser la veille légale ET en respecter les dispositions (mise en conformité effective).

Période contrôlée	
Champ couvert	Formation professionnelle, CPF, obligations OF, handicap, RGPD
Date du contrôle	
Contrôleur	André Debaisieux

A. Réalisation de la veille légale

Élément	Ce qui est attendu	Statut	Emplacement / observation
Registre de veille légale	Un registre daté existe (date, source, texte ou évolution, incidence).	☐ Conforme ☐ À revoir	
Champ couvert	La veille couvre le cadre légal de la formation professionnelle et les obligations connexes (handicap, RGPD).	☐ Conforme ☐ À revoir	
Sources officielles	Les sources sont officielles et fiables (Legifrance, Centre Inffo, Ministère du Travail, France compétences, OPCO).	☐ Conforme ☐ À revoir	
Régularité	Les entrées sont datées régulièrement sur l'année, pas uniquement en période pré-audit.	☐ Conforme ☐ À revoir	

B. Respect des dispositions

Ce qui distingue l'indicateur 23 des autres veilles : il ne suffit pas de surveiller, il faut se mettre en conformité.

Élément	Ce qui est attendu	Statut	Emplacement / observation
Conformité des documents	Vos documents obligatoires sont à jour (CGV, conventions, règlement intérieur, mentions légales).	☐ Conforme ☐ À revoir	
Mise en conformité tracée	Les évolutions réglementaires ont donné lieu à des mises à jour tracées.	☐ Conforme ☐ À revoir	
Obligations connexes	Les obligations connexes (accessibilité handicap, RGPD) sont respectées.	☐ Conforme ☐ À revoir	

C. Exploitation et diffusion

Élément	Ce qui est attendu	Statut	Emplacement / observation
Analyse des impacts	Les impacts des évolutions sur votre activité sont analysés.	☐ Conforme ☐ À revoir	
Diffusion / consignation	Les éléments sont diffusés au personnel ou consignés (organisme individuel).	☐ Conforme ☐ À revoir	

D. Cas particulier

Élément	Ce qui est attendu	Statut	Emplacement / observation
Nouvel entrant	Si nouvel entrant : la veille légale est mise en place dès le début (exploitation auditée en surveillance).	☐ Conforme ☐ À revoir ☐ N/A	

Conclusion du contrôle

Veille conforme à l'indicateur 23 ?

☐ Oui

☐ Non

Actions correctives à mener :